



PRIMA SESSIONE URDINARIA DI U 2024
REUNIONE DI I 25 È 26 D'APRILE DI U 2024
1ÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2024
RÉUNION DES 25 ET 26 AVRIL 2024

N° 2024/O1/015

**Question orale déposée par M. Georges MELA
Au nom du groupe « UN SOFFIU NOVU »**

OBJET : PROBLEMATIQUE DE LA CIRCULATION A OLMETO

Monsieur le Président,

La traversée d'Olmeto reste le point noir de la RT40, avec depuis des années, un alternat par feux pour gérer le flux de véhicules.

La commune est contrainte d'employer par ses propres moyens, notamment en personnel, pour organiser et faciliter, durant chaque période estivale, la fluidité du trafic sur la portion de Route Territoriale n°40 traversant l'agglomération d'Olmeto. Entre 2015 et 2022, la Collectivité de Corse a consenti à allouer à la commune d'Olmeto, dans le cadre de deux conventions biennales et d'une quadriennale, une dotation permettant la prise en charge intégrale des dépenses résultant, dans la limite de 35 000€ TTC annuels.

Cet axe revêt donc une utilité territoriale incontestable, or depuis 2022 et malgré les demandes de la commune, la Collectivité de Corse n'a pas renouvelé cette prise en charge.

Nous avons cru comprendre que l'arrêt prématuré de l'expérimentation de rétablissement du double sens, à l'initiative de la commune, puisse en être un motif. Cette interruption prématurée de l'expérimentation, réalisée par la Collectivité de Corse entre le 13 et le 22 février 2023, ne constitue pas une entrave à la procédure d'élaboration du projet de déviation, mais représente au contraire un résultat formel : la densité du trafic actuel ne permet pas d'assurer la sécurité des riverains au cœur de la traversée d'Olmeto, quelques soient les aménagements de voirie envisagés, seule une déviation permettra de résorber l'encombrement routier que connaît cette portion de route territoriale.

Aussi, Monsieur le Président, nous vous demandons quel avenir envisagez-vous pour la prise en charge de cette dépense annuelle, indispensable pour limiter l'encombrement que rencontre la RT40 au niveau de la traversée du village d'Olmeto en période estivale ?



Figure 1 : photographie du 17/04/2024 à 11h